

# COMMUNE DE STEIGE

Département du BAS-RHIN  
Arrondissement de SELESTAT

## Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers élus  
15

Date de convocation : 21 octobre 2020

Séance du 26 octobre 2020  
Sous la présidence de Monique HOULNÉ, Maire

Conseillers en fonction  
15

Membres présents : Mmes et Mrs les conseillers à l'exception de Christian HEIM qui donne procuration à Stéphane DIDIER, Belkacem BOUAZIZ qui donne procuration à Monique HOULNÉ, Geoffrey SZYMANSKI qui donne procuration à Loïc DUPARCQ : absents excusés

Conseillers présents :  
12

Copie intégrale des délibérations prises

### 1) Villa Eden

Madame le maire informe les membres du Conseil de la situation du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Social « l'accueil Familial du Bas-Rhin » dont est membre la commune. Ce dernier est chargé de la gestion des villas d'OERMINGEN, de MACKWILLER et de STEIGE.

Certains investisseurs ont déposé un recours auprès de la Chambre Régionale des Comptes qui a statué pour que les communes leur versent les montants des loyers impayés.

Afin de trouver une solution le GCSMS consulte des avocats et les communes sont intervenues auprès des Trésoriers Publics, des Sous-Préfectures et autres appuis.

Le conseil municipal autorise Madame le maire à saisir le tribunal administratif contre l'avis de la chambre régionale des comptes.

### 2) Subvention Fonds de solidarité communal – école intercommunale

Madame le Maire rend compte au conseil municipal des sujets débattus lors de la rencontre avec les membres du Sivu du Honcourt, en vue de l'éventuelle adhésion de la commune de Steige au projet d'école intercommunale. Les accords déterminés lors de cette réunion doivent encore être validés au niveau réglementaire par la Sous-Préfecture.

### 3) Décisions modificatives budgétaires

Afin d'équilibrer les recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget forêt, le conseil municipal approuve les décisions modificatives budgétaires suivantes :

	Dépenses	Recettes
61524 bois et forêts	+ 2900	
6522 excédent budget annexe	- 2900	
	0	0

#### 4) **Divers**

Les points suivants ont été abordés :

- Fête des aînés,
- Cérémonie du 11 novembre,
- Décorations de Noël dans le village
- Recensement de la population 2021

Une commission composée par Belkacem BOUAZIZ, Stéphane DIDIER, Loïc DUPARCQ, Sandra GANGLOFF et Evelyne SCHWARTZ a été créée. Elle est chargée de réfléchir à la manière d'honorer les aînés steigeois en remplacement de la traditionnelle « fête des aînés ».

Lu approuvé et signé. Suivent les signatures de tous les conseillers présents.

Steige le 28 octobre 2020

Madame le Maire

Monique HOULNÉ